
548 Décret du 20 juin 2002 modifiant le décret du 20 décembre 2001 relatif à la promotion de la santé à l'école

(Moniteur n° 234 du 16 juillet 2002, p. 31609

Projet de décret n° 260 (2001 - 2002)

Discussion et adoption : séance du 18 juin 2002, CRI n° 13 (2001 - 2002)

F. 2002 — 2498

[C — 2002/29332]

20 JUIN 2002. — Décret modifiant le décret du 20 décembre 2001 relatif à la promotion de la santé à l'école (1)

Le Conseil de la Communauté française a adopté et Nous, Gouvernement, sanctionnons ce qui suit :

Article 1^{er}. § 1^{er}. L'article 17, § 2, 1^o, du décret du 20 décembre 2001 relatif à la promotion de la santé à l'école est modifié comme suit :

« personnel médical : diplôme de docteur en médecine et, soit certificat de médecine scolaire, soit diplôme d'études spécialisées en santé publique; ».

§ 2. Le § 3 du même article est modifié comme suit :

« Le pouvoir organisateur du service désigne le médecin qui exercera la fonction de responsable du service. »

Art. 2. A l'article 21, § 1^{er}, alinéa 1^{er} du même décret, la date du 1^{er} octobre est remplacée par la date du 15 janvier.

Art. 3. L'article 28, § 1^{er}, alinéa 1^{er}, du même décret est modifié comme suit : «La commission est composée de seize membres au maximum, nommés par le Gouvernement pour une période de cinq ans renouvelable. »

Art. 4. Le présent décret entre en vigueur à la même date que le décret du 20 décembre 2001 relatif à la promotion de la santé à l'école.

Promulguons le présent décret, ordonnons qu'il soit publié au *Moniteur belge*.

Bruxelles, le 20 juin 2002.

Le Ministre-Président, chargé des Relations internationales,

H. HASQUIN

Le Ministre de la Culture, du Budget, de la Fonction publique, de la Jeunesse et des Sports,

R. DEMOTTE

Le Ministre de l'Enfance, chargé de l'Enseignement fondamental, de l'Accueil et des Missions confiées à l'O.N.E.,

J.-M. NOLLET

Le Ministre de l'Enseignement secondaire et de l'Enseignement spécial,

P. HAZETTE

La Ministre de l'Enseignement supérieur, de l'Enseignement de promotion sociale et de la Recherche scientifique,

Mme F. DUPUIS

Le Ministre des Arts et des Lettres et de l'Audiovisuel,

R. MILLER

La Ministre de l'Aide à la Jeunesse et de la Santé,

Mme N. MARECHAL

Note

(1) Session 2001-2002 :

Documents du Conseil. — Projet de décret, n° 260-1. Rapport, n° 260-2.

Compte rendu intégral. -- Discussion et adoption. Séance du 18 juin 2002.